

NOTE INTERNE 1
A l'attention des Directeurs et Codirecteurs de thèse.

Objet : Actions susceptibles d'être financées par l'ED régionale 72 SPI

Suite à des sollicitations de financement d'actions diverses, il est probablement opportun de rappeler les dispositions appliquées par l'ED SPI :

- L'Ecole Doctorale SPI72 peut financer ou cofinancer :
 - Des formations dites « d'ouverture ».
 - Des actions favorisant la vie collective de l'Ecole et les échanges entre doctorants.
 - Des initiatives individuelles ou collectives destinées à valoriser les docteurs.
- L'Ecole Doctorale SPI 72 ne finance pas :
 - Les formations relevant de la spécialité ou de la discipline du doctorant.
 - Les jurys de thèse.
 - La participation à des colloques, journées GDR, Ecoles jeunes chercheurs, ...